



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE  
**CENI**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 055/CENI/2023**

Dans le cadre des préparatifs des scrutins combinés directs du 20 décembre 2023, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les Partis et Regroupements politiques ayant présenté des candidats à ses échéances électorales à bien vouloir déposer leurs logos en soft (fichier numérique) ou imprimé (format A4) à la centrale Electorale.

Il convient de souligner que seuls les responsables ou les mandataires dûment désignés par les Partis et Regroupements politiques sont habilités à déposer les logos du 24 au 26 octobre 2023, de 09h00 à 16h30, à la Maison des Elections sise Avenue Kolwezi n° 54 dans la Commune de la Gombe, à Kinshasa (Référence : Casier judiciaire).

La CENI prie donc les Partis et Regroupements politiques à accorder diligence au présent communiqué.

Fait à Kinshasa, le 23 OCT 2023

**Patricia NSEYA MULELA**  
Rapporteur